

(N° 58.)

---

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 27 AVRIL 1887.

---

### **Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1887.**

*(Voir les nos 104, VI, session de 1885-1886, 4, VI, 100, 130 et 138, session de 1886-1887, de la Chambre des Représentants, 48 et 57, même session, du Sénat.)*

---

### **Amendement à l'article 19.**

Rétablir au budget de 1887 le crédit pour les traitements du personnel du Gouvernement provincial du Brabant au chiffre de 138,813 francs, qui figurait au budget de 1886.

FIRMIN MIGNOT.